

Séance publique du 19 décembre 2005

Délibération n° 2005-3112

commission principale : développement économique

objet : **Versement d'une subvention à l'association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local (Aradel) pour l'organisation des quinzièmes rencontres nationales de l'économie territoriale les 22, 23 et 24 mars 2006**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La présentation des rencontres nationales de l'économie territoriale

Créées en 1991, les rencontres nationales de l'économie territoriale sont nées d'un besoin partagé des praticiens du développement économique pour échanger leurs expériences et présenter des initiatives pertinentes à l'échelle française, voire européenne, sur une thématique donnée.

A l'origine la cible visée était les services économiques des villes moyennes. Depuis, ces rencontres se sont ouvertes à l'ensemble des collectivités territoriales ou établissements d'appui au développement économique (chambres consulaires, agences de développement...).

Ces rencontres, organisées en général par une collectivité, regroupent environ deux cents techniciens et élus œuvrant pour le développement économique et se déroulent sur trois journées.

Exemple de sujets :

- la neuvième rencontre à Toulouse : nouveaux territoires et développement économique,
- la treizième rencontre à Saint Briec : l'envolée économique sera-t-elle numérique ?
- la quatorzième rencontre à Béthune : développement économique et aménagement du territoire.

La communauté urbaine de Lyon et les quinzièmes rencontres

En concertation avec les villes de Saint Priest et de Pierre Bénite, la Communauté urbaine, direction des affaires économiques et internationales, a été sollicitée pour accueillir les quinzièmes rencontres, les 22, 23 et 24 mars 2006.

Accueillir ces rencontres doit permettre de faire partager les initiatives de l'agglomération lyonnaise en terme de développement économique (pôles de compétitivité, veille économique, politique grands comptes, animation territoriale), mais aussi de capter des actions intéressantes pour notre territoire.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- thème des rencontres : anticiper le développement des territoires : un défi pour les services économiques.
- Programme :
 - . le mercredi 22 mars : accueil des participants à la Communauté urbaine,
 - . le jeudi 23 mars : journée au château de Saint Priest.

Le matin :

- une table ronde : veille économique ;
- trois ateliers simultanés :

- . anticiper la production foncière et immobilière pour mieux maîtriser le développement des territoires,
- . emploi, formation, ressources humaines et développement économique,
- . les pôles de compétitivité ;

L'après midi :

- un forum d'expériences : présentation de six expériences de développement économique :

- . la charte d'entreprises,
- . la politique grands comptes de la Communauté urbaine,
- . la pépinière d'entreprises de Saint Fons,
- . l'Agenda 21 dans les territoires ruraux,
- . les ressources humaines et la stratégie de développement économique,
- . les expériences de veille ;

- trois ateliers simultanés :

- . les entreprises en mutation,
- . la place du commerce dans la dynamique économique,
- . la gouvernance économique,
- . le vendredi 24 mars.

Le matin à l'Institut français du pétrole

- une table ronde : Quel avenir pour les territoires ayant des entreprises à risques ?

Le budget des rencontres et le plan de financement prévisionnel

Type d'opération	Dépenses (en €)	Structure	Montants (en €)
communication	5 000	Communauté urbaine	10 000
transport	12 000	Région	15 000
location de salle-technique	11 000	ville de Saint Priest	3 000
restauration	35 000	ville de Pierre Bénite	5 000
hébergement	12 000	département du Rhône	5 000
frais d'organisation	10 000	participants aux rencontres	42 000
		partenaires (sponsors)	5 000
total	85 000	total	85 000

L'organisation

Afin d'organiser ces rencontres, la Communauté urbaine a mis en place un partenariat d'organisation avec l'Aradel, la ville de Saint Priest et la ville de Pierre Bénite.

Dans ce cadre, l'Aradel est chargée de gérer les aspects techniques et logistiques de ces rencontres. L'Aradel mobilisera aussi son réseau rhonalpin et national.

Pour assurer cette mission, la Communauté urbaine versera une subvention de 10 000 €.

Cette subvention est régie par une convention de partenariat entre la Communauté urbaine et l'Aradel ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une participation à l'Aradel, forfaitaire non révisable de 10 000 € pour l'organisation des quinzièmes rencontres nationales de l'économie territoriale en mars 2006.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec ladite association.

3° - La dépense correspondante de 10 000 € sera imputée sur le budget de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,